

## Examen national classant (ECN)

---

Depuis 2004, le second cycle s'achève pour tous les étudiants par l'examen classant national (en abrégé ECN) (anciennement, examen classant national obligatoire), qui remplace l'ancien concours de l'internat.

### Les innovations :

---

La médecine générale est considérée comme une spécialité à part entière, tous les futurs médecins étant désormais tenus de passer ces épreuves, uniquement théoriques.

Suivant son classement, l'étudiant choisit son centre hospitalier universitaire (et donc sa ville) d'affectation, ainsi que sa filière, puis les services où il effectuera des stages de 6 mois. Ce choix s'effectue d'abord par internet (phase de pré-choix et simulations), le choix définitif ayant lieu au cours d'un « amphi de garnison » qui réunit tous les étudiants par tranche de classement. Cette procédure permet à l'étudiant de choisir son poste en ayant pleinement connaissance des places disponibles.

[Pour plus d'informations, consulter le Centre National de Gestion.](#)

### Informations pratiques :

[Echanges INTER-CHU](#)